Inégalités et vulnérabilités en Nouvelle-Calédonie

Michaël Goujon

▶ **To cite this version:**

Michaël Goujon. Inégalités et vulnérabilités en Nouvelle-Calédonie. 2018. halshs-01761932

HAL Id: halshs-01761932
https://shs.hal.science/halshs-01761932

Preprint submitted on 9 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LE DEVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

SÉRIE ÉTUDES ET DOCUMENTS

Inégalités et vulnérabilités en Nouvelle-Calédonie

Michaël Goujon

Études et Documents n° 2

March 2018

To cite this document:

Goujon M. (2018) " Inégalités et vulnérabilités en Nouvelle-Calédonie ", *Études et Documents,* n° 2, CERDI. http://cerdi.org/production/show/id/1916/type_production_id/1

CERDI
65 BD. F. MITTERRAND
63000 CLERMONT FERRAND – FRANCE
TEL. + 33 4 73 17 74 00
FAX + 33 4 73 17 74 28
www.cerdi.org

The author

Michaël Goujon
Associate Professor, University School of Management and Centre d'Etude et de Recherche sur le Développement International (CERDI), UMR CNRS 6587; Program Manager, FERDI, Clermont-Ferrand, France.

E-mail: michael.goujon@uca.fr

This work was supported by the LABEX IDGM+ (ANR-10-LABX-14-01) within the program "Investissements d'Avenir" operated by the French National Research Agency (ANR).

Études et Documents are available online at: http://www.cerdi.org/ed

Director of Publication: Grégoire Rota-Graziosi
Editor: Catherine Araujo Bonjean
Publisher: Mariannick Cornec
ISSN: 2114 - 7957

Disclaimer:

Études et Documents is a working papers series. Working Papers are not refereed, they constitute research in progress. Responsibility for the contents and opinions expressed in the working papers rests solely with the authors. Comments and suggestions are welcome and should be addressed to the authors.

Résumé

Texte de présentation au colloque *Inégalités sociales et décolonisation – Les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, 14-15 décembre 2017, organisé par l'Université Clermont Auvergne et la Maison de la Mélanésie. Cette courte note rappelle des conclusions, débattues, de la littérature sur l'impact de la décolonisation des petites îles. Elle présente également un panorama des performances comparées de la Nouvelle-Calédonie en termes de développement et d'inégalités humaines. Elle conclut avec quelques réflexions s'agissant de la vulnérabilité de la Nouvelle-Calédonie, notamment face au changement climatique.

Mots-clés

Indicateurs, développement, pauvreté, changement climatique.

Abstract

Inequalities and vulnerabilities in New-Caledonia

This short note recalls the debated conclusions of the literature on the impact of decolonization for small islands. It also presents an overview of compared performances of New-Caledonia in terms of human development and inequalities. It concludes with some thoughts on the vulnerability of New-Caledonia, in the face of climate change particularly.

Keywords

Indicators, Development, Poverty, Climate change.

JEL Codes

F54, O15, P48, Q54.

Introduction

Le processus de décolonisation ou d'autonomisation de la Nouvelle-Calédonie, mené ces dernières décennies et qui est toujours en cours, pose la question de l'impact d'un tel processus pour une petite économie insulaire relativement isolée. Il s'agit ici de s'intéresser à l'impact sur le développement, sur les inégalités et la pauvreté au sein de la population, en termes de bilan mais aussi de perspectives. Cette question amène à devoir définir des phénomènes complexes, les mesurer, et établir les liens qu'ils entretiennent entre eux. Elle amène à s'intéresser aux facteurs de long-terme, profonds, du développement, qu'ils soient d'ordre économiques, géographiques, et institutionnels.[1]

Le développement peut se définir comme le niveau *moyen* des revenus et conditions de vie d'une population et son éventuelle progression. Les inégalités renvoient au partage du développement, à la dispersion des conditions de vie individuelles autour du niveau de vie moyen. La pauvreté caractérise les conditions de vie de cette tranche de la population qui ne bénéficie pas d'un niveau de vie suffisant et ne profite pas de l'éventuelle progression du niveau de vie moyen. Ainsi, une progression du niveau de vie moyen peut être associée à un maintien de la pauvreté s'il s'accompagne d'une amplification des inégalités. De plus, si certains territoires connaissent un développement certain (voire une réduction des inégalités et de la pauvreté), ils peuvent se montrer particulièrement vulnérables. Ils sont susceptibles de subir des chocs pouvant empêcher la poursuite de leur développement, voire leur faire connaitre une crise effaçant brusquement les progrès enregistrés dans le passé.

Développement, inégalités, pauvreté et vulnérabilité doivent se comprendre comme dépassant le seul aspect monétaire ou de revenu, pour inclure des aspects humains (éducation, santé…) et environnementaux. Ce sont donc des phénomènes multidimensionnels, mais que l'on peut tenter d'évaluer quantitativement grâce à des indicateurs synthétiques et chiffrés. Ces indicateurs sont conçus et utilisés par la communauté internationale, et permettent de dépasser le seul indicateur du produit intérieur brut (PIB) par tête. Ces indicateurs permettent aussi une analyse comparative. Ici par exemple, la situation et l'évolution de la Nouvelle-Calédonie pourra être comparée à celles de la métropole, des autres Départements et Collectivités d'Outre-mer (DCOM), ou d'un groupe plus large d'îles. Les données de base pour le calcul de ces indicateurs étant quelquefois imprécises et parcellaires, les résultats sont cependant soumis à une certaine marge d'erreur qui impose une certaine humilité dans les conclusions qui peuvent en être tirées.

La courte discussion qui suit porte sur les leçons du passé, en termes de bilan de développement, plutôt de manière statique. Mais elle porte aussi sur les vulnérabilités, qu'elles soient humaines, environnementales ou territoriales, et ceci de manière plus prospective.

Leçons du passé : statut et développement

Un certain nombre d'études ont porté sur les résultats de l'éventuelle décolonisation sur le développement économique des pays et territoires colonisés. Ces études concluent généralement que ces résultats sont ambigus en général, mais seraient en fait plutôt négatifs s'agissant des petites îles. Les petites îles affiliées présentent en effet un niveau de développement en général plus élevé que les petites îles souveraines (Bertram, 2004, Bertram, 2007, Feyrer et Sacerdote, 2006, 2009[2], Dunn, 2011). L'explication réside dans l'existence d'un processus de convergence entre la petite île affiliée et sa métropole, cette dernière présentant

[1] Le lecteur intéressé par les facteurs de moyen-terme liés aux stratégies de développement en Nouvelle-Calédonie peut se reporter aux ouvrages de Bouard et al (2016) et CEROM (2017).

[2] Feyrer J. and Sacerdote B. (2009) est une version révisée de Feyrer J. and Sacerdote B. (2006), suite à certaines critiques relatives à la méthodologie et aux données, notamment de Bertram (2007). Certains résultats changent mais les conclusions générales sont identiques.

un niveau de développement plus élevé. La petite île devenant indépendante ne profiterait donc pas de ce processus de convergence et resterait à un niveau de développement plus faible. Ce processus l'emporterait même sur le facteur géographique, comme l'illustre le cas de Chypre, où les deux parties de l'île sont affectées par le cycle économique de leur métropole respective, la Grèce et la Turquie (Balcilar et al, 2017). Ce processus de convergence et le niveau de développement plus élevé des îles affiliées serait expliqué par les échanges commerciaux et migratoires avec la métropole, le partage de la langue et de la monnaie (ou la fixité du taux de change vis-à-vis de la monnaie métropolitaine), les investissements plus élevés en infrastructures (y compris en éducation et santé) et des sources de financement plus importantes, voire de meilleures institutions. Cependant, les auteurs de ces études reconnaissent aussi généralement la difficulté pour leurs travaux que constitue la faible disponibilité des données statistiques historiques. Cette difficulté est renforcée par le fait qu'il existe finalement peu d'exemples d'îles ayant acquis une souveraineté pleine dans la période récente, depuis la vague des indépendances des années 1950-60.

Ainsi, Feyrer et Sacerdote (2006, 2009) montrent, pour un groupe d'environ 60 îles, que la durée de colonisation est positivement corrélée au PIB par tête actuel et en concluent que le nombre de siècles passés en tant que colonie est un facteur positif pour le développement. Etre restée affiliée jusqu'en 2000 apporte à une petite île 70% à 80% de PIB par tête en plus. Les auteurs montrent également que cet effet de la colonisation est plus important que l'éventuel effet sur le développement du niveau de démocratie, du mode de peuplement de l'île, de la composition de la population y compris en termes ethniques, ou de la nationalité du colonisateur. Les graphiques présentés dans cette étude montrent bien que la Nouvelle-Calédonie présente un niveau de vie relativement élevé comparé aux autres îles et compte-tenu d'une durée de colonisation plutôt moyenne.

Comparé au PIB par tête, l'indicateur de développement humain (IDH) conçu par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) est une mesure plus large du développement. C'est un indicateur synthétique à trois composantes, la richesse monétaire mesurée par le PIB ou le revenu national par tête, le niveau de santé mesuré par l'espérance de vie et un indicateur du niveau d'éducation de la population. Tout en restant un indicateur d'un niveau moyen de développement pour une population ou un territoire, il mesure tout de même quelque peu le partage de la richesse monétaire en faveur de la santé et de l'éducation (typiquement, les pays riches mais inégalitaires ne présentent pas les niveaux les plus hauts d'IDH). Il est calculé par le PNUD pour les pays et territoires indépendants, mais peu de petites îles. Le calcul de cet indicateur pour les DCOM français a été effectué notamment par Sudrie (2013) et Goujon et Hoarau (2015). Les résultats montrent que les niveaux d'IDH des DCOM sont relativement élevés comparés aux autres îles, notamment les indépendantes. Les DCOM se distinguent même par des niveaux de santé et d'éducation très élevés, proches de ceux de la métropole, alors que les écarts entre les niveaux de revenus sont plus importants. En d'autres termes, le statut des DCOM bénéficierait plus au capital humain qu'à l'activité économique et à la richesse monétaire.

Goujon, Hoarau et Rivière (2015a) ont également calculé pour 53 petits territoires insulaires et côtiers l'Indicateur de Vulnérabilité Economique (IVE), un indicateur synthétique élaboré par le Comité de Développement des Nations Unies qui le calcule pour un nombre restreint de pays en développement. L'IVE agrège des mesures de petitesse de la population, de concentration des exportations, de la part du secteur primaire dans l'économie, de la part de la population située en zone littorale basse, d'instabilités des exportations et de la production agricole, et du nombre de victimes de catastrophes naturelles. Les résultats montrent, en général et comme attendu, que plus la vulnérabilité économique est forte, plus l'IDH est faible (Graphique 1). En revanche, les DCOM montrent un niveau d'IDH élevé comparé à leur niveau de vulnérabilité. En d'autres termes, leur capacité à dépasser ou compenser leur vulnérabilité,

ce que l'on peut appeler leur résilience, est relativement forte comparée aux autres îles. Par exemple, la Nouvelle-Calédonie a un niveau d'IDH nettement plus élevé que les Fidji ou Vanuatu, pour un niveau de vulnérabilité comparable (Kiribati présente en revanche un niveau d'IDH plus faible que la Nouvelle-Calédonie, mais qui peut être expliqué par une vulnérabilité nettement plus forte).

Graphique 1. Indicateur de Développement Humain et Indicateur de Vulnérabilité Economique pour 53 petites territoires insulaires et côtiers

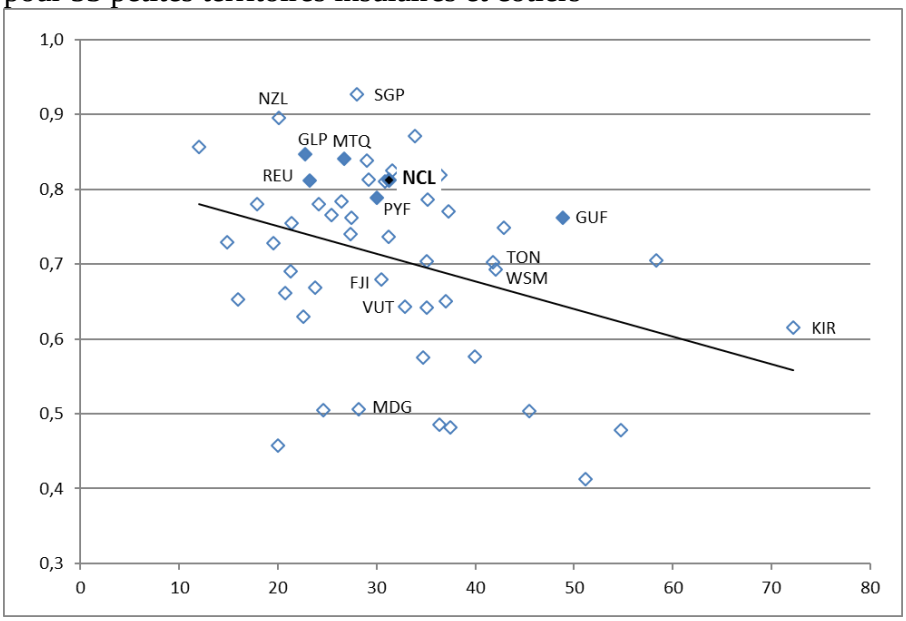

Notes : IDH (en ordonnées) est l'indicateur de développement humain, IVE (en abscisse) est l'indicateur synthétique de vulnérabilité économique. Source : Auteur, à partir des données de Goujon et Hoarau (2015) et Goujon, Hoarau et Rivière (2015).

Les calculs de séries historiques d'IDH couvrant la période des années 1990 et 2000 de Sudrie (2013) et Goujon et Hoarau (2015) utilisent des données parcellaires, reconstruites, qui peuvent être relativement imprécises. Cependant, les résultats montrent que les niveaux d'IDH des DCOM augmentent dans les deux dernières décennies, et un peu plus rapidement que celui de la métropole, signalant donc un lent rattrapage. En revanche, ce rattrapage semble être moins rapide pour la Nouvelle-Calédonie, comparé à celui de la Guadeloupe ou de la Martinique par exemple.

L'indicateur de pauvreté humaine (IPH) est un autre indicateur élaboré par le PNUD. Dans sa version utilisée pour les pays émergents et développés, il est élaboré dans une perspective de mesurer la pauvreté relative, qui mêle des mesures de pauvreté monétaire, de santé, d'illettrisme, et de chômage de longue durée. Il permet de dépasser les mesures d'inégalités uniquement basées sur les revenus, comme l'indice de GINI, et les mesures de pauvreté monétaire calculées pour la Nouvelle-Calédonie par l'ISEE ou par Hadj (2016). L'IPH a été calculé pour certains DCOM en utilisant des données relatives à la période 2005-2010 (une vue partielle de ces résultats, et l'explication de la méthode, est publiée dans Goujon et Hermet, 2015). S'agissant de la composante de la pauvreté monétaire, relative, le seuil de pauvreté est calculé au niveau de chaque territoire. Il est égal à 50% du revenu médian observé dans le territoire. Ce seuil, et le taux de pauvreté qui s'en déduit (la part de la population vivant en dessous de ce seuil), révèle donc très bien les inégalités de revenu au sein de chaque territoire (et non la différence de revenu moyen entre le territoire et la métropole). Les résultats, qui doivent être pris avec prudence du fait de données statistiques qui pour certaines sont

relativement imprécises, montrent un taux de pauvreté humaine deux fois plus important en Nouvelle-Calédonie comparé à la métropole (23% de la population contre 11%), un niveau comparable à ceux de la Guadeloupe et de La Réunion (26 et 20% respectivement), plus faible que ceux de la Polynésie, Wallis et Futuna ou de la Guyane (32% à 33%) mais plus élevé que celui de la Martinique (17%).

Les inégalités hommes-femmes est un autre point qui mériterait d'être abordé du fait de son importance dans l'agenda international et celui de la Nouvelle-Calédonie (Trolue, 2017 ; voir également Goujon et Rivière, 2017, pour des éléments comparatifs des inégalités hommes-femmes dans les DCOM basés sur l'utilisation d'indicateurs synthétiques d'inégalité de genre et de participation des femmes).

Les limites de ces types d'études et de leurs résultats sont de différents ordres. Il n'est pas étudié la situation relative (et l'éventuel impact du statut du territoire sur cette situation) des peuples autochtones, mais pour des raisons évidentes. La comparaison est en effet difficile entre des îles où la population autochtone a disparu avec la colonisation et des îles qui étaient inhabitées à l'arrivée des européens (Sacerdote et Feyrer, 2009). De plus, les statistiques ethniques sont bien souvent inexistantes. Se pose également le problème de la définition du statut, entre îles affiliées et souveraines, et des différents degrés d'affiliation ou de souveraineté (voir Prinsen et al, 2017, pour une discussion de la spécificité du concept de souveraineté pour les petites îles). Enfin, les données statistiques ne couvrent qu'un échantillon restreint de petites îles, typiquement au mieux 80 sur 200 îles potentielles. La couverture historique est aussi très limitée et ne concerne que la situation actuelle généralement.

Ce dernier point est problématique, dans le sens où il rend difficile l'identification de la causalité entre le statut et le développement. Bertram (2015) est une exception en ayant réussi grâce à un travail considérable de fouille d'archives (y compris celles de Nouvelle-Calédonie[3]) à constituer une base de données historiques sur les importations de marchandises par tête sur la période 1900-2013 pour un échantillon assez large de petites îles. Les importations, dont les données historiques sont plus disponibles, sont corrélées positivement au PIB ou au revenu national et en constituent une approximation. Bertram montre que la divergence économique entre les deux groupes d'îles, affiliées et indépendantes, date en fait des années 1920-50, c'est-à-dire avant la vague de décolonisation des années 1950-70. Les différences de développement ne font que perdurer ensuite. Pour Bertram, cela signifie que la causalité peut être renversée : les îles initialement les plus pauvres sont devenues indépendantes, alors que les plus riches sont restées affiliées. Ceci pose alors plutôt la question des raisons du choix entre affiliation et indépendance, choix du colonisateur et/ou des populations de ces îles.

Enfin, on peut aussi se poser la question de l'intérêt de ces études pour le processus en cours en Nouvelle-Calédonie. Ces études sont en effet basées sur le passé ou l'expérience historique, alors que les conditions actuelles ou à venir sont évidemment différentes, notamment du fait de la mondialisation, des progrès technologiques ou des défis du changement climatique.

Développement, inégalités et vulnérabilité au changement climatique

Sans avoir l'ambition d'apporter des réponses précises et spécifiques pour la Nouvelle-Calédonie, nous abordons ici un point qui nous semble essentiel à prendre en compte pour l'avenir : le changement climatique, et la vulnérabilité qui en découle. Au niveau mondial, l'importance de la question s'est notamment traduite par l'adoption en 2016 par la communauté internationale des Objectifs de Développement Durable comme guides pour les politiques nationales et internationales. Ils ont remplacé les Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000-2015), et insistent plus sur les aspects environnementaux.

[3] Sur l'importance des archives et les problématiques associées en Nouvelle-Calédonie, voir Utchaou, 2017.

Développement, pauvreté et environnement entretiennent des liens certains et complexes, certainement amplifiés s'agissant des petites îles (pour une présentation rapide de ces points, voir Goujon, 2017). Le développement économique, et la croissance démographique qui l'accompagne, sont sans doute un facteur important de la dégradation de l'environnement et du réchauffement climatique. Mais le changement climatique et la dégradation de l'environnement peuvent entrainer un moindre développement, voire un maintien ou une montée des inégalités et de la pauvreté. Ceci passe à travers l'épuisement des ressources, l'instabilité de la production agricole, des problèmes de santé, des conflits, la submersion de terres, les migrations. Les pauvres se montrent sans aucun doute plus vulnérables au réchauffement climatique et à la dégradation de l'environnement du fait de leurs moindres capacités et moyens pour s'adapter, se protéger, voire migrer. Les inégalités et la pauvreté, quand elles placent les populations dans des situations de survie, ou quand elles sont associées à une moindre éducation aux questions environnementales, peuvent aussi amplifier la dégradation de l'environnement (déforestation, pollution…). Il apparait donc un risque certain que certaines populations soient prises dans une trappe où un moindre développement, une amplification des inégalités et de la pauvreté, et une forte vulnérabilité au changement climatique et une dégradation de l'environnement se nourrissent mutuellement.

Les îles, avec les pays africains sahéliens, font certainement partie des territoires les plus vulnérables aux chocs d'origine externe, qu'ils soient économiques ou naturels (Guillaumont, 2010). Cette constatation suffirait donc à conclure à la nécessité de prendre en compte l'impact du changement climatique sur le développement, les inégalités et la pauvreté en Nouvelle-Calédonie. Cependant, il est aussi possible de constater que la pauvreté mais aussi les effets du changement climatique sont répartis inégalement au sein du territoire. On en vient donc aussi à identifier de possibles recoupements entre inégalités territoriales, humaines et environnementales : certaines parties du territoire, plus que d'autres, pourraient se montrer vulnérables, et être plus susceptibles d'être prises dans une trappe de moindre développement. Ceci devrait avoir une résonnance évidente pour la politique de rééquilibrage en Nouvelle-Calédonie qui porte à la fois sur les aspects institutionnels, économiques, humains mais aussi territoriaux (provinciaux).[4]

Ceci pourrait être considéré comme anecdotique, mais la visite du premier ministre E. Philippe en Nouvelle-Calédonie en cette fin d'année 2017 est finalement assez illustrative de l'importance des enjeux environnementaux, territorialisés. Dans un article du Monde (Roger, 2017), on peut ainsi lire « *Le premier ministre, en visite sur l'île de Lifou, a été interpellé sur une pollution aux hydrocarbures. Il a aussi évoqué la menace du changement climatique*. », puis « *Venu pour s'entretenir des enjeux institutionnels et de l'avenir du territoire, M. Philippe est rattrapé par ce qui touche les habitants de l'île au quotidien*. ». Plus loin, que « *Malgré l'autonomie, l'Etat reste un recours* ». Il est en effet rappelé que les compétences en termes de sécurité civile et d'environnement ont été transférées de l'Etat à la collectivité, mais que « *c'est vers [l'Etat] que la population se tourne quand il y a des coups durs* ». Enfin, « *La rencontre avec les élus des îles Loyauté […], est également placée sous le signe des enjeux climatiques* », et « *même si M. Philippe ne manque pas de rappeler l'enjeu historique du référendum », qu'« il ne faut pas que la question institutionnelle nous obnubile au point d'en oublier l'urgence* ».

Afin de donner quelques appréciations de l'importance de ces enjeux en Nouvelle-Calédonie, comparée à d'autres territoires, nous employons dans la suite l'Indicateur de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique (IVPCC), développé à la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International (Guillaumont et Simonet, 2011, Goujon,

[4] La Nouvelle-Calédonie se caractérise aussi par une différentiation territoriale au niveau institutionnel, alors que les institutions et la gouvernance sont considérées comme des facteurs profonds du développement. L'importance de l'histoire coloniale dans l'explication de la différentiation territoriale institutionnelle et en termes de développement est notamment étudiée à Madagascar par Wietzke F.-B. (2015).

Hoarau et Rivière, 2015a,b ; Closset et al, 2017, Goujon, 2017, et www.ferdi.fr). C'est un indicateur synthétique de vulnérabilité, physique, exogène, qui n'emploie que des variables géographiques et climatiques. Cet indicateur mêle des mesures d'exposition et de chocs, couvrant les principaux risques associés au changement climatique, comme la montée du niveau de la mer, l'aridification, l'instabilité ou les chocs de pluviométrie et de température, et l'activité cyclonique. Utilisant des données géolocalisées publiées par des bases de données internationales, il est calculé au niveau du territoire. Il est basé sur des tendances passées mais garde un caractère prospectif si l'on considère que les tendances passées perdureront.

Selon les résultats de Goujon, Hoarau et Rivière (2015a, b) portant sur plus de 80 territoires insulaires, basés sur une ancienne version de l'IVPCC qui n'intégrait pas encore la composante de l'activité cyclonique, la Nouvelle-Calédonie présente une vulnérabilité moyenne (similaire, par exemple, à celles de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte, voir Graphique 2). Sa vulnérabilité est plus importante que celle de Wallis et Futuna (ou de La Réunion) mais plus faible que celle de la Polynésie Française, de la Guadeloupe et de Saint-Martin (les résultats de ces calculs sont aussi rappelés par Giraud et Rivière, 2017 dans un article du Monde en réaction au passage du cyclone Irma sur les Antilles). Les résultats par composante de l'IVPCC montrent que si le risque lié à la montée du niveau de la mer est très limité en Nouvelle-Calédonie (du fait d'une part très faible du territoire située en zone littorale basse, à la différence de Kiribati par exemple), l'île présente un risque d'aridification et des niveaux d'instabilité des températures et de pluviométrie non négligeables (Graphique 3).

Graphique 2. Indicateur de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique, pour quelques territoires insulaires

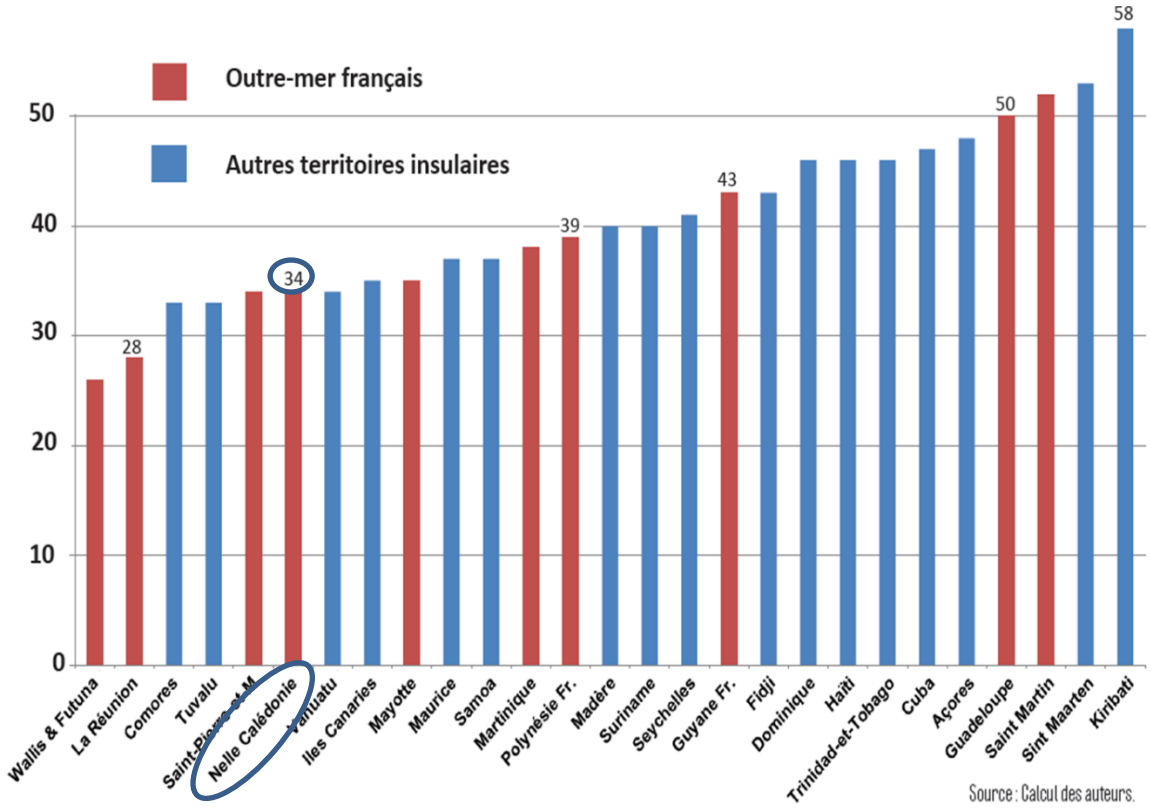

Notes : Source : Goujon, Hoarau et Rivière (2015).

Graphique 3. Indicateur de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique, et ses composantes pour 4 territoires

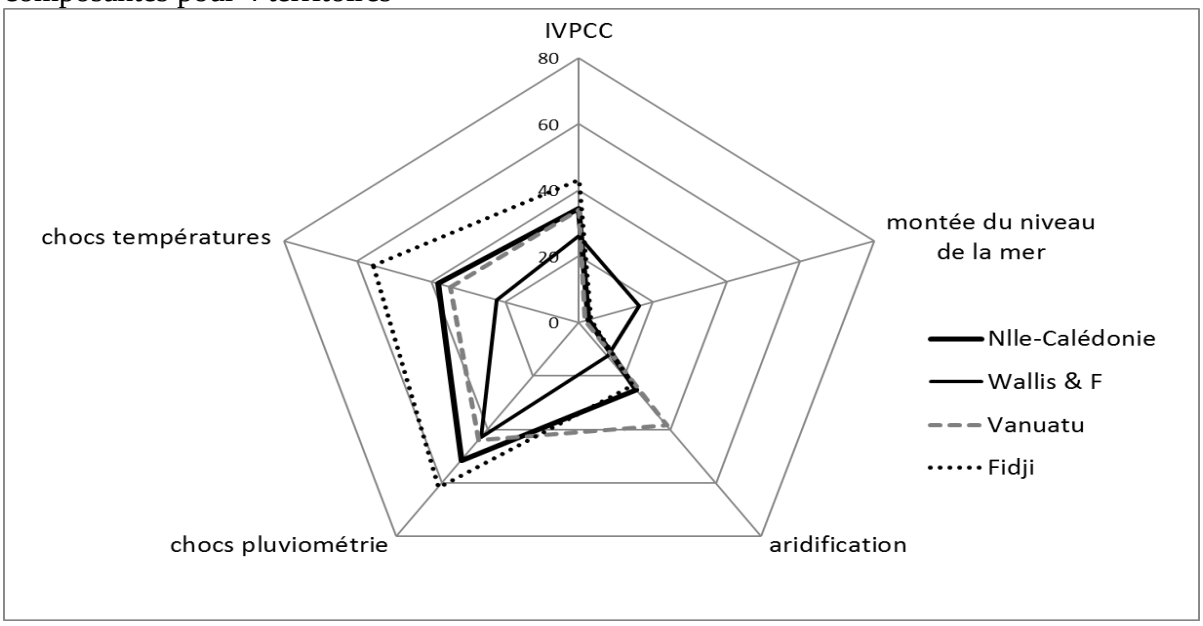

Notes : Source : Auteur, à partir des données de Goujon, Hoarau et Rivière (2015).

L'évaluation de la vulnérabilité à l'égard du risque cyclonique est basée sur le calcul d'un indicateur d'intensité de l'activité cyclonique, qui prend en compte la puissance du cyclone, ou sa catégorie basée sur la vitesse des vents, sa durée, et la part du territoire touchée (Feindouno, Goujon et Santoni, 2017). Utilisant des données internationales géolocalisées et chronologiques, couvrant la période 1970-2014, cet indicateur permet une comparaison des situations et évolutions entre territoires (voir Graphique 4). Les calculs montrent que la Nouvelle-Calédonie occupe le sixième rang mondial en termes d'activité cyclonique (après le Japon, les Philippines, Taïwan, les îles Mariannes du Nord, et Vanuatu). Elle est plus vulnérable que les Fidji, Wallis et Futuna ou les Iles Salomon, et que les autres DCOM (suivent respectivement la Polynésie, la Réunion et la Guadeloupe-Saint-Martin-Saint-Barthelemy). Ceci suffit donc à conclure que la vulnérabilité à l'activité cyclonique est un facteur important à prendre en compte en Nouvelle-Calédonie. De plus, les données montrent également que la partie Nord de la Nouvelle-Calédonie (ainsi que Ouvea et Lifou) est plus touchée que la partie Sud (et Maré)[5]. Ce point vient compléter, ou croiser, celui assez évident d'une vulnérabilité plus grande du littoral face à l'activité cyclonique (Goujon et Magnan, 2018). La différentiation territoriale de la vulnérabilité à l'activité cyclonique semble donc rencontrer celle touchant les dimensions humaines et économiques. Ce résultat signalerait donc un risque que l'activité cyclonique amplifie les inégalités territoriales, humaines et économiques en Nouvelle-Calédonie.

[5] L'évolution dans le temps ne présente cependant pas de tendance clairement identifiée, l'activité cyclonique ayant été plus intense dans la décennie 1990 comparée à la décennie 1980 et 2000.

Graphique 4. Indicateur d'intensité de l'activité cyclonique

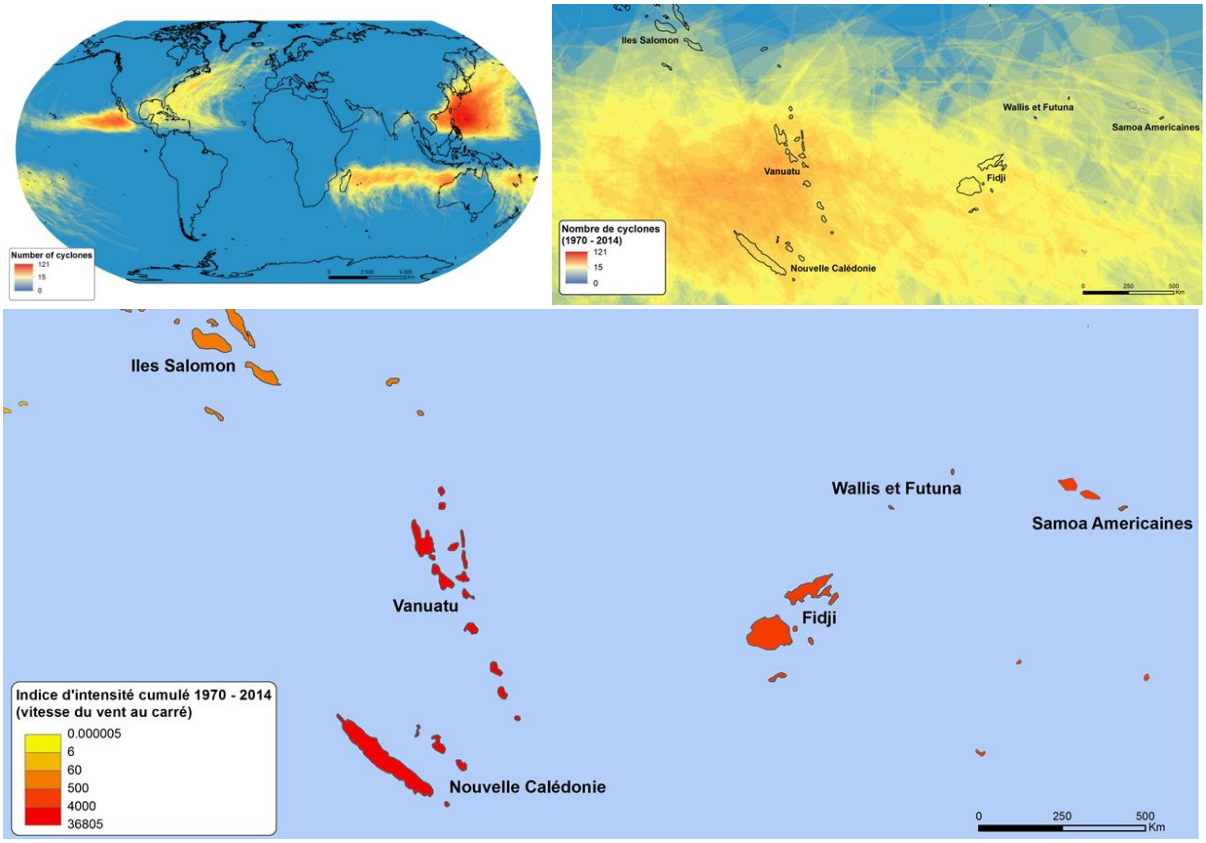

Notes : sources : Feindouno, Goujon et Santoni (2017)

Conclusion

La Nouvelle-Calédonie présente actuellement en termes de développement humain, d'inégalité ou de pauvreté des niveaux relativement comparables à ceux des autres DCOM, des performances moins bonnes que celles de la métropole mais parmi les meilleures comparées au groupe des territoires insulaires. La Nouvelle-Calédonie et les autres petites îles ont une faible contribution au changement climatique mais y sont plus vulnérables. Il est donc aussi possible que le changement climatique et les inégalités environnementales territoriales puissent venir renforcer les inégalités de développement humain et la pauvreté, et inversement. Cela pose la question cruciale de l'adaptation au changement climatique, de la protection à l'égard des risques, de la réaction face aux chocs, et des moyens humains, techniques et financiers (internes et externes), et de la volonté politique en la matière.

Références

Balcilar M., Kutan A.M. et Yaya M.E. (2017), Testing the dependency theory on small island economies: The case of Cyprus, *Economic Modelling*, vol. 61, p. 1-11.

Bertram G. (2004), On the Convergence of Small Island Economies with Their Metropolitan Patrons, *World Development*, Vol. 32, No. 2, p. 343–364

Bertram G. (2007), Reappraising the Legacy of Colonialism: A Response to Feyrer and Sacerdote, *Island Studies Journal*, Vol. 2, No. 2, p. 239-254

Bertram G. (2015), Is independence good or bad for development in small island economies? A long run analysis, *Région et Développement*, n°42.

Bouard S., Sourisseau J.-M., Geronimi V., Blaise S., RO'I L. (2016) (éd.), *La Nouvelle-Calédonie face à son destin*, IAC-KARTHALA-GEMDEV.

CEROM Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-Mer (2017), *L'économie calédonienne, entre résilience et recherche de nouveaux équilibres*, L'économie calédonienne en mouvement – Edition 2017.

Closset, M., Feindouno, S., Guillaumont, P., and Simonet, C. (2017), A Physical Vulnerability to Climate Change Index: Which are the most vulnerable developing countries? *FERDI Working paper*, P213, December.

Dunn L. (2011), The Impact of Political Dependence on Small Island Jurisdictions, *World Development*, Vol. 39, 12, p. 2132–2146.

Feindouno, S., Goujon, M., et Santoni, O. (2017), Un indicateur d'intensité cyclonique au niveau pays, *FERDI Document de travail* P210, décembre.

Feyrer J. and Sacerdote B. (2006), Colonialism and modern income: islands as natural experiments, *NBER Working Paper* No. 12546.

Feyrer J. and Sacerdote B. (2009), Colonialism and modern income: islands as natural experiments, *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 91(2), p.245-262.

Giraud G. et Rivière F. (2017), Irma et Maria, La réduction des émissions de gaz à effet de serre seule véritable réponse aux catastrophes naturelles, *Le Monde*, 26/09/2017.

Goujon M. (2017), Pauvreté, environnement et développement, *Revue Quart Monde*, n°242.

Goujon M. et Hermet F. (2015), La pauvreté à Mayotte : une évaluation par l'Indice de la Pauvreté Humaine, in F. Hermet (Ed.), *Mayotte, Etat des Lieux, Enjeux et Perspectives*, L'Harmattan.

Goujon M. et Hoarau J.-F. (2015), Application de l'indicateur de développement humain "hybride" aux économies ultramarines, *Région et Développement*, n°42.

Goujon M., Hoarau J.-F. et Rivière F. (2015a), Vulnérabilités économique et environnementale comparées des économies ultramarines françaises, *Document de travail de l'AFD*, n°145.

Goujon M., Hoarau J.-F. et Rivière F. (2015b), Vulnérabilités au changement climatique des Outre-mer et des petits Etats insulaires, *Question de développement*, Agence Française de Développement, n°28.

Goujon, M., and Magnan K.A. (2018), Appréhender la vulnérabilité au changement climatique, du local au global. Regards croisés, *Document de travail Ferdi-Iddri*, P215, février

Goujon M. et Rivière F. (2017), Les inégalités hommes-femmes comparées dans les économies ultramarines françaises, in Combeau Y. (Ed.), *Dire l'Océan Indien*, Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien, Epica, et une version courte dans ATOM - Note économique, n°5, 2017.

Guillaumont P. (2010), Assessing the Economic Vulnerability of Small Island Developing States and Least Developed Countries, *Journal of Development Studies*, 46 (05), pp.828-854.

Guillaumont P. et Simonet C. (2011), To what extent are African countries vulnerable to climate change? Lessons from a new Indicator of Physical Vulnerability to Climate Change, *FERDI Working Paper* n°I08.

Hadj L. (2016), Provinces et rééquilibrage des inégalités en Nouvelle-Calédonie – Quelle mesure de la pauvreté ?, *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, Vol. 131, p.49-65.

Prinsen G., Lafoy Y. et Migozzi J. (2017), Showcasing the sovereignty of non-self-governing islands: New Caledonia, *Asia Pacific Viewpoint*, Vol.58, 3, pp.331-346

Roger P. (2007), En Nouvelle-Calédonie, Philippe rattrapé par les enjeux écologiques, *Le Monde.fr*, 03.12.2017

Sudrie O. (2013), Quel niveau de développement des départements et collectivités d'outre-mer? Une approche par l'indice de développement humain, *Document de travail de l'AFD*, n°129, novembre 2012, mis à jour février 2013.

Trolue R. (2017), Inégalités sociales et condition féminine, intervention au *Colloque Inégalités Sociales et décolonisation – Les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, 14-15 décembre 2017.

Utchaou I. (2017), Inégalités sociales et recherches archivistiques en Nouvelle-Calédonie, intervention au *Colloque Inégalités Sociales et décolonisation – Les rééquilibrages de la Nouvelle-Calédonie,* Nouméa, 14-15 décembre 2017.

Wietzke F.-B. (2015), Long-term consequences of colonial institutions and human capital investments: Sub-national evidence from Madagascar, *World Development*, vol. 66, p. 293-307.